

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:
SILIKOFTAL® HTT

Désignation chimique:
Organo-modified polysiloxane in organic solvent
UFI: 37GA-E0DA-V00G-JWYS

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Utilisation industrielle

Usages déconseillés: Aucuns connus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany

Téléphone : +49 201 173 01
Télécopie : +49 201 173 3000
E-mail : productsafety-cs@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232
+49 2365 49 4423 (Fax)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers Physiques

Liquides inflammables Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Dangers pour la Santé

Irritation oculaire Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique Catégorie 3 H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT



**Mentions
d'Avertissement:**

Attention

**Déclaration(s) de
risque:**

H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseils de Prudence
Prévention:**

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

D4/D5/D6 remplit les critères de screening pour les substances PBT et vPvB. Toutefois, D4/D5/D6 ne se comporte pas comme les substances PBT/vPvB connues. Les études menées sur le terrain permettent de conclure sur le plan scientifique que D4/D5/D6 ne forme pas de surconcentration. Ni dans la chaîne alimentaire aquatique ni dans la chaîne alimentaire terrestre.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

Désignation chimique:

Organo-modified polysiloxane in organic solvent

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

3.2 Mélanges

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	20 - <50%	108-65-6	203-603-9	01-2119475791-29	Aucune information disponible.	#
Ethanol (Alcool éthylique)	1 - <5%	64-17-5	200-578-6	01-2119457610-43	Aucune information disponible.	#
isobutanol	1 - <3%	78-83-1	201-148-0	01-2119484609-23	Aucune information disponible.	#
octaméthylcyclotétrasiloxane	0,01 - <0,025%	556-67-2	209-136-7	01-2119529238-36	Toxicité Aquatique (Chronique): 10	##

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Cette substance est répertoriée comme SVHC.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; STOT SE: 3: H336; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: 6.190 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: > 35,7 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Classification: Flam. Liq.: 2: H225; Eye Irrit.: 2: H319; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Irritation oculaire Catégorie 2, >= 50 %; Toxicité aiguë, orale: DL 50: 10.470 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 124,7 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 20.000 mg/kg	Aucune information disponible.
isobutanol	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; Skin Irrit.: 2: H315; Eye Dam.: 1: H318; STOT SE: 3: H335; STOT SE: 3: H336; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.	Aucune information disponible.

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

	Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 2.830 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus. Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: 2.460 mg/kg	e.
octaméthylcyclotérasiloxane	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; Repr.: 2: H361f; Aquatic Chronic: 1: H410; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 5.000 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 36 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	Aucune information disponible.

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours
4.1 Description des premiers soins requis

Informations générales:	enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé
Inhalation:	Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises
Contact avec la Peau:	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Contact oculaire:	en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Protection individuelle des secouristes:	Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: En cas d'inhalation de vapeurs et/ou d'ingestion, il faut, selon les quantités absorbées, s'attendre aux symptômes suivants : maux de tête, ivresse, perte de connaissance. Irritation oculaire

Dangers: Aucune information disponible.

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de silicium benzène Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Conserver à l'écart des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Refroidir à l'eau les conteneurs menacés.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.1.1 Pour les non-secouristes: Aucune information disponible.

6.1.2 Pour les secouristes: Aucune information disponible.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

6.4 Référence à d'autres rubriques: Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale): Aucune information disponible.

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

Conseil de manipulation en toute sécurité: Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Porter une protection des voies respiratoires lors de la vaporisation. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures à prendre pour éviter le contact: Aucune information disponible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions d'un stockage sûr: Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

Matériaux d'emballage sûrs: Aucune information disponible.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas d'autres recommandations.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	STEL	100 ppm 550 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	TWA	50 ppm 275 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	VME	50 ppm 275 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	VLE 15 minutes	100 ppm 550 mg/m3	France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle telles que prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail, modifié (03 2016)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	VME	50 ppm 275 mg/m3	France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle telles que prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail, modifié (03 2016)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	VLE 15 minutes	100 ppm 550 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (03 2020)
Ethanol (Alcool éthylique)	VME	1.000 ppm 1.900 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)
Ethanol (Alcool éthylique)	VLE 15 minutes	5.000 ppm 9.500 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (03 2020)
isobutanol	VME	50 ppm 150 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)

Veillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

Directives relatives à l'exposition

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

Désignation chimique	Type	Source
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Limite d'exposition de courte durée (STEL) : Indicatif	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : Indicatif	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Peut être absorbé par la peau.	France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle telles que prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail, modifié
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Valeur Limite Court Terme Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée
Ethanol (Alcool éthylique)	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Limite Indicative	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée
Ethanol (Alcool éthylique)	Valeur Limite Court Terme Limite Indicative	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée
isobutanol	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Limite Indicative	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

Valeurs de DNEL

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Population générale	Cutané	Systemique, à long terme; 320 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systemique, à long terme; 275 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Employés	Cutané	Systemique, à long terme; 796 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systemique, à long terme; 36 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systemique, à long terme; 33 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 33 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Employés	inhalation	Locale, court terme; 550 mg/m3	irritation des voies respiratoires
Ethanol (Alcool éthylique)	Population générale	inhalation	Locale, court terme; 950 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Employés	inhalation	Locale, court terme; 1900 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Population générale	Cutané	Systemique, à long terme; 206 mg/kg	Toxicité à doses répétées

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

	Population générale	inhalation	Systemique, à long terme; 114 mg/m ³	Cancérogénicité
	Employés	inhalation	Systemique, à long terme; 950 mg/m ³	Cancérogénicité
	Population générale	Oral	Systemique, à long terme; 87 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Systemique, à long terme; 343 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié

isobutanol	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 55 mg/m ³	
	Employés	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Employés	inhalation	Locale, long terme; 310 mg/m ³	
	Population générale	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)

octaméthylcyclotétrasiloxane	Population générale	inhalation	Systemique, à long terme; 13 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systemique, à long terme; 73 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Locale, long terme; 73 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 13 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Oral	Systemique, à long terme; 3,7 mg/kg	Toxicité à doses répétées

Valeurs de PNEC

Remarques: Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Terre	0,29 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,635 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	0,329 mg/kg	
	Sédiments (eau douce)	3,29 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,064 mg/l	
	Station d'épuration	100 mg/l	

Ethanol (Alcool éthylique)	Prédateur	0,38 g/kg	Oral
	Sédiments (eau de mer)	2,9 mg/kg	
	Prédateur	0,72 g/kg	Oral
	Station d'épuration	580 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	3,6 mg/kg	
	Terre	0,63 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,96 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,79 mg/l	

isobutanol	Terre	0,076 mg/kg	
	Sédiments (eau de mer)	0,156 mg/kg	
	Sédiments (eau douce)	1,56 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,4 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,04 mg/l	
	Station d'épuration	10 mg/l	

octaméthylcyclotétrasiloxane	Prédateur	41 mg/kg	Oral
	Terre	0,54 mg/kg	
	Station d'épuration	10 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	3 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	1,5 µg/l	
	Sédiments (eau de mer)	0,3 mg/kg	

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

	Aquatique (eau de mer)	0,15 µg/l	
--	------------------------	-----------	--

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques Aucune information disponible.
Appropriés:

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité

Protection des Mains: Informations supplémentaires: Utiliser des gants de protection répondant aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en découle., Les données spécifiques aux postes de travail doivent être prises en considération séparément.
 Matière: Caoutchouc nitrile.
 Temps de pénétration: 480 min
 Épaisseur du gant: 0,11 mm
 Matière: Caoutchouc naturel.
 Temps de pénétration: 480 min
 Épaisseur du gant: 0,5 mm
 Matière: Chloroprène
 Temps de pénétration: 480 min
 Épaisseur du gant: 0,65 mm
 Matière: Caoutchouc butyle.
 Temps de pénétration: 480 min
 Épaisseur du gant: 0,7 mm

Protection de la peau et du corps: vêtement de protection

Protection respiratoire: S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.

Mesures d'hygiène: Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Contrôles environnementaux: Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Forme: liquide
Couleur: Incolore
Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: non mesuré
Point de congélation: non mesuré
Point d'ébullition: non mesuré
Inflammabilité: non mesuré
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'explosivité - supérieure (%) : non mesuré

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

Limites d'explosivité - inférieure (%):	non mesuré
Point d'éclair:	30 °C (DIN EN ISO 2719)
Température d'auto-inflammation:	non mesuré
Température de décomposition:	non mesuré
pH:	4,5 (100 g/l, 20 °C) dans l'eau
Viscosité	
Viscosité, dynamique:	1.650 - 2.200 mPa.s (25 °C, DIN 53019)
Viscosité, cinématique:	1460 - 1947 mm ² /s (25 °C, calculé)
Durée d'écoulement:	Aucune information disponible.
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	partiellement soluble
Solubilité (autre):	non mesuré
Taux de dissolution:	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	non mesuré
Stabilité de la dispersion:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	non mesuré
Densité relative:	non mesuré
Densité:	1,13 g/cm ³ (25 °C)
Densité apparente:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur relative:	non mesuré

Caractéristiques de la particule

Granulométrie:	Aucune information disponible.
Répartition de la taille des particules:	Aucune information disponible.
Empoussièrement:	Aucune information disponible.
Surface spécifique:	Aucune information disponible.
Charge de surface/Potentiel zêta:	Aucune information disponible.
Evaluation:	Aucune information disponible.
Forme:	Aucune information disponible.
Crystallinité:	Aucune information disponible.
Traitement de surface:	Aucune information disponible.

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	non mesuré
Propriétés comburantes:	Non comburant
Température minimale d'ignition:	non mesuré
Corrosion des métaux:	Non corrosif pour les métaux.
Taux d'évaporation:	non mesuré

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité
--

10.1 Réactivité:	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
-------------------------	--

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

10.2 Stabilité chimique:	Le produit est stable sous des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes
10.4 Conditions à éviter:	Flammes ouvertes, étincelles ou fort apport de chaleur
10.5 Matières incompatibles:	Non connu.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact avec la Peau:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact oculaire:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Ingestion:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)**Ingestion**

Produit:	DL 50 (ETAmél): 2.633 mg/kg
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : 6.190 mg/kg DL 50 (Rat, mâle) : 6.190 - 10.000 mg/kg DL 50 (Rat, femelle) : 5.155 mg/kg
Ethanol (Alcool éthylique)	DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : 10.470 mg/kg littérature
isobutanol	DL 50 (Rat, mâle) : > 2.830 mg/kg littérature DL 50 (Rat, femelle) : 3.350 mg/kg littérature
octaméthylcyclotétrasiloxane	DL 50 (Rat, mâle) : > 5.000 mg/kg

Contact avec la peau

Produit:	DL 50 (ETAmél): > 5.000 mg/kg
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	DL 50 (Lapin, Féminin, Masculin) : > 5.000 mg/kg
Ethanol (Alcool éthylique)	DL 50 (Lapin) : > 20.000 mg/kg littérature
isobutanol	DL 50 (Lapin, femelle) : 2.460 mg/kg littérature DL 50 (Lapin, mâle) : > 2.000 mg/kg littérature
octaméthylcyclotétrasiloxane	DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : > 5.000 mg/kg

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

Inhalation

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	CL 50 (Rat, 4 h): > 35,7 mg/l Vapeur Non applicable, Poussières, brouillards et émanations
Ethanol (Alcool éthylique)	CL 50 (Rat, Féminin, Masculin, 4 h): 124,7 mg/l Vapeur Non applicable, Poussières, brouillards et émanations
isobutanol	Absence de classement, Vapeur Aucune information disponible., Poussières, brouillards et émanations
octaméthylcyclotétrasiloxane	CL 50 (Rat, Féminin, Masculin, 4 h): 36 mg/l Vapeur Poussières, brouillards et émanations, Aucune information disponible.

Toxicité à dose répétée

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOAEC (Rat(Féminin, Masculin), Inhalation(Vapeur) , 5 jours/semaine, 6 heures/jour): 1,8 mg/l Toxicité subchronique LOAEC (Rat(Féminin, Masculin), Inhalation(Vapeur) , 5 jours/semaine, 6 heures/jour): 8,5 mg/l chronique NOAEC (Rat(Féminin, Masculin), Inhalation(Vapeur) , 5 jours/semaine, 6 heures/jour): 0,36 mg/l Toxicité subaiguë

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	OECD 404 (Lapin): Non irritant
Ethanol (Alcool éthylique)	OECD 404 (Lapin): Non irritant
isobutanol	Effet irritant.
octaméthylcyclotétrasiloxane	OECD 404 (Lapin): Non irritant

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	OECD 405 (Lapin): Non irritant
Ethanol (Alcool éthylique)	OECD 405 (Lapin): Effet irritant.
isobutanol	OECD 405 (Lapin, 24 h): Risque de lésions oculaires graves.
octaméthylcyclotétrasiloxane	OECD 405 (Lapin): Non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Test de Maximalisation, OCDE 406 (Cobaye): N'est pas un sensibilisateur cutané.
Ethanol (Alcool éthylique)	Test de Maximalisation, OCDE 406 (Cochon d'Inde): N'est pas un sensibilisateur cutané. (Analogie) Sensibilisateur des voies respiratoires (Rat): N'est pas un sensibilisant respiratoire
isobutanol	Test de sensibilisation, QSAR: N'est pas un sensibilisateur cutané.

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

octaméthylcyclotétrasiloxane	Magnusson et Kligman., OCDE 406 (Lapin): N'est pas un sensibilisateur cutané. Test de sensibilisation (Humain): N'est pas un sensibilisateur cutané. Test de Maximalisation, OCDE 406 (Cobaye): N'est pas un sensibilisateur cutané.
------------------------------	--

Cancérogénicité

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Un jugement d'expert a déclaré qu'aucune classification n'est nécessaire sur la base des connaissances actuelles.
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Aucune information disponible.

In vitro

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Test de Ames (OCDE 471): négatif
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Test de Ames (OCDE 471): négatif Aberration chromosomique (OCDE 473): négatif Test de mutation du gène (OECD 476): négatif

In vivo

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Aberration chromosomique (OECD 478) Oral (Souris, mâle): négatif
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Test du micronoyau (OECD 474) Inhalation – vapeurs (Rat): négatif Aberration chromosomique (OECD 478) Oral (Rat): négatif Aberration chromosomique (OECD 475) Inhalation – vapeurs (Rat, Féminin, Masculin): négatif

Toxicité pour la reproduction

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Un jugement d'expert a déclaré qu'aucune classification n'est nécessaire sur la base des connaissances actuelles.
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation – vapeurs: Système nerveux central. - Catégorie 3 – Effets somnifères

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
isobutanol	Inhalation – vapeurs: Appareil respiratoire - Catégorie 3 – Irritation des voies respiratoires Inhalation – vapeurs: Système nerveux central. - Catégorie 3 – Effets somnifères
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Produit:	Non classé
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Non classé
Ethanol (Alcool éthylique)	Non classé
isobutanol	Non classé
octaméthylcyclotétrasiloxane	Non classé

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;

Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

Autres dangers

Produit: Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**12.1 Toxicité:****Risques aigus pour l'environnement aquatique:****Poisson**

Produit: Aucune information disponible.

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): > 100 - 180 mg/l NOEC (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 100 mg/l
Ethanol (Alcool éthylique)	CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 14.200 mg/l CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 15.300 mg/l CE50 (Pimephales promelas, 96 h): 12.900 mg/l
isobutanol	CL 50 (Pimephales promelas, 96 h): 1.430 mg/l littérature
octaméthylcyclotétrasiloxane	CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): > 22 µg/l NOEC (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 22 µg/l

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	CE50 (Daphnia magna, 48 h): > 500 mg/l
Ethanol (Alcool éthylique)	CL 50 (Ceriodaphnia dubia, 48 h): 5.012 mg/l littérature
isobutanol	CE50 (Daphnia pulex, 48 h): 1.100 mg/l littérature
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC (Daphnia magna, 48 h): 15 µg/l CE50 (Daphnia magna, 48 h): > 15 µg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): > 1.000 mg/l (OCDE 201)
Ethanol (Alcool éthylique)	CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce), 72 h): 275 mg/l (OCDE 201)
isobutanol	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 632 mg/l (OCDE 201) littérature CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 1.799 mg/l (OCDE 201)
octaméthylcyclotétrasiloxane	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): > 22 µg/l (US-EPA-méthode) CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): > 22 µg/l (US-EPA-méthode)

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	CE 10 (boue activée, 0,5 h): > 1.000 mg/l (OECD 209)
Ethanol (Alcool éthylique)	CI 50 (boue activée, 3 h): > 1.000 mg/l (OECD 209) (Analogie)
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:
Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	NOEC (Oryzias latipes, 14 jr): 47,5 mg/l (OECD 204) CL 50 (Oryzias latipes, 14 jr): 63,5 mg/l (OECD 204)
Ethanol (Alcool éthylique)	NOEC (Danio rerio, 120 h): 1.000 mg/l (OECD 212)
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC (Oncorhynchus mykiss, 93 jr): 4,4 µg/l (US-EPA-méthode)

Invertébrés Aquatiques

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	NOEC (Daphnia magna, 21 jr): 100 mg/l (OECD 211) CE50 (Daphnia magna, 21 jr): > 100 mg/l (OECD 211)
Ethanol (Alcool éthylique)	CL 50 (Ceriodaphnia dubia, 10 jr): 1.806 mg/l NOEC (Ceriodaphnia dubia, 10 jr): 9,6 mg/l CL 50 (Daphnia magna, 2 jr): 9.248 mg/l CL 50 (Daphnia magna, 9 jr): 454 mg/l NOEC (Daphnia magna, 9 jr): 9,6 mg/l
isobutanol	NOEC (Daphnia magna, 21 jr): 20 mg/l
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC (Daphnia magna, 21 jr): 15 µg/l (EPA OTS 797.1330) Concentration minimale avec effet observé (Daphnia magna, 21 jr): 15 µg/l (EPA OTS 797.1330) CE50 (Daphnia magna, 21 jr): > 15 µg/l (EPA OTS 797.1330)

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	NOEC (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): 1.000 mg/l (OCDE 201)
Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
isobutanol	NOEC (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 53 mg/l (OCDE 201) littérature
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): < 22 µg/l (US-EPA-méthode)

Toxicité pour les microorganismes

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	CE 10 (boue activée, 0,5 h): > 1.000 mg/l (OECD 209)
Ethanol (Alcool éthylique)	CI 50 (boue activée, 3 h): > 1.000 mg/l (OECD 209) (Analogie)
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Biodégradation

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	83 % (28 jr, OECD 301 F) Ce produit est facilement biodégradable., aérobique
Ethanol (Alcool éthylique)	84 % (20 jr) Ce produit est facilement biodégradable., aérobique
isobutanol	70 - 80 % (28 jr, OECD 301 D) Ce produit est facilement biodégradable., aérobique
octaméthylcyclotétrasiloxane	3,7 % (28 jr, OECD 310) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique

Rapport DBO/DCO

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	58 %
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

Facteur de Bioconcentration (BCF)

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit:	Log Kow: non mesuré
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Log Kow: -0,35 20 °C
isobutanol	Log Kow: 1 25 °C (HPLC-Méthode) littérature
octaméthylcyclotétrasiloxane	Log Kow: 6,488 25,1 °C (OECD 123)

12.4 Mobilité dans le sol:

Produit	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.
isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Produit	Aucune information disponible.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Substance VPVB non classée Substance PBT non classée
Ethanol (Alcool éthylique)	Substance VPVB non classée, Substance PBT non classée
isobutanol	Substance VPVB non classée, Substance PBT non classée
octaméthylcyclotétrasiloxane	vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable. PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Produit:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
Composants:	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information disponible.
Ethanol (Alcool éthylique)	Aucune information disponible.

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

isobutanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

12.7 Autres effets néfastes:**Autres dangers****Produit:**

Le produit est classé comme étant faiblement dangereux pour l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Informations générales:	Aucune information disponible.
Méthodes d'élimination:	compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée
Emballages Contaminés:	Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport**14.1 ONU/N° d'identification**

ADN	: UN 1866
ADR	: UN 1866
RID	: UN 1866
IMDG	: UN 1866
IATA	: UN 1866

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: RÉSINE EN SOLUTION
ADR	: RÉSINE EN SOLUTION
RID	: RÉSINE EN SOLUTION
IMDG	: RESIN SOLUTION
IATA	: Resin solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	: 3
ADR	: 3
RID	: 3
IMDG	: 3
IATA	: 3

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: III

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

Code de classification : F1
Étiquettes : 3

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E
Remarques : Stowage category A

IATA (Uniquement par avion cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instruction d' emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3

IATA (Aéronefs de transport de passagers et de marchandises)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355
Instruction d' emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(ont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration	L'emballage doit être étiqueté de façon visible, lisible et indélébile comme suit :
Ethanol (Alcool éthylique)	64-17-5		aucune
octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2		aucune

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:

Classification	Exigence relative au seuil bas	Exigence relative au seuil haut
P5c. Liquides inflammables	5.000 t	50.000 t

Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles classé: 84

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; **ADN** - Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales; **AGW** - Occupational exposure limit; **ASTM** - Société américaine de contrôle de matériaux; **AwSV** - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; **BSB** - Biochemical oxygen demand; **c.c.** - récipient fermé; **CAS** - Société d'attribution de numéros CAS; **CESIO** - Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires; **CSB** - Chemical oxygen demand; **DMEL** - Niveau effet minimal dérivé; **DNEL** - Niveau effet zéro dérivé; **EbC50** - median concentration in terms of reduction of growth; **EC** - Effective concentration; **EINECS** - Inventaire européen sur les produits chimiques; **EN** -

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

European norm; **ErC50** - median concentration in terms of reduction of growth rate; **GGVSEB** - Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale; **GGVSee** - Décret sur les matières dangereuses mer; **GLP** - Bonne pratique de laboratoire; **GMO** - Organisme modifié par voie génétique; **IATA** - Association internationale de transport par avion; **ICAO** - Organisation internationale d'aviation civile; **IMDG** - Code international des marchandises dangereuses sur l'eau; **ISO** - Organisation internationale de normalisation; **LD/LC** - lethal dosis/concentration; **LOAEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.; **LOEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences; **M-Factor** - multiplying factor; **NOAEL** - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.; **NOEC** - Concentration sans effet pouvant être observé; **NOEL** - Dose sans effet pouvant être observé; **o.c.** - récipient ouvert; **OECD** - Organisation pour la coopération et le développement économiques; **OEL** - Valeurs limites d'air au poste de travail; **PBT** - Persistant, bio-accumulatif, toxique; **PNEC** - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.; **REACH** - Enregistrement REACH; **RID** - Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail; **SVHC** - Substances liées à des craintes particulières; **TA** - Instruction technique; **TRGS** - Règles techniques pour les matières dangereuses; **vPvB** - très persistant, très bio-accumulable; **WGK** - Classe de contamination de l'eau

Principales références de la littérature et sources de données: Aucune information disponible.

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.	Méthode de classification
Liquides inflammables, Catégorie 3	D'après les données d'essais
Irritation oculaire, Catégorie 2	D'après les données d'essais
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Exposition Unique, Catégorie 3	Méthode de calcul

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations de formation: Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

Informations de révision Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Nom du produit: SILIKOFTAL® HTT

Avis de non-responsabilité:

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.